

BRABANT PARLEMENTAIRES

P.V. Réunion des trois Comités du 28.02.2018. (art. PA 48) à Waterloo.

Présents : pour les Parlementaires : MM. De Greef, Dujardin (pdt), Gillard, Lamy.

Excusés : MM. Loozen, Muylaert et Van Wallendael.

pour le Comité Provincial : MM. De Leener, Monsieur O.(pdt).

pour le Conseil Judiciaire Provincial : MM. Lepain, Loze (pdt), Mathelart, Pirson.

Invités : Excusés : MM Delchef président de l'AWBB, Flament (membre CdA), Vandeput (procureur régional).

M. Dujardin, président du groupe des parlementaires, souhaite la bienvenue aux participants, il rappelle l'objectif de cette réunion promouvoir le basket-ball et plus particulièrement le basket en Bruxelles-Brabant wallon; il souhaite un débat constructif, les sujets présentés n'étant pas des critiques mais des demandes d'informations ou des constats à faire évoluer.

1. **Accès des salles. Contraintes administratives et contrôles.**
Les statuts de l'AWBB n'imposant aucune obligation aux clubs concernant l'accès des salles de sports aux joueurs, accompagnateurs, spectateurs... les Comités sont dans l'impossibilité de faciliter l'entrée aux installations.
2. **Diffusion des résultats Coupes BBw sur le site.**
Le système informatique pour l'enregistrement des résultats est sous l'entière responsabilité des clubs visités.
3. **Demande d'informations concernant le Critérium Vétérans.**
Cette compétition est organisée par les deux Comités provinciaux (BBw et Vlaamse Brabant) et soumise à la convention signée entre les deux fédérations (AWBB - BVL).
Les feuilles de rencontres sont vérifiées par les comités provinciaux respectifs en fonction du lieu des rencontres.
Les sanctions judiciaires et administratives sont prises suivant le même principe (lieu de la rencontre).
4. **Arbitrage « solo » en divisions U14-U16 provinciales.**
Les principes sont rappelés : arbitres volontaires et certifiés par la CFA, indemnités complémentaires.
Le CP-BBw établira un dossier qui sera envoyé au CdA-AWBB pour avis et suite.
5. **Affiliation des arbitres « de cadre » à l'AWBB.**
Echange de vues :
 - facilité la gestion des compétitions provinciales.
 - neutralité de l'arbitre (PC21).
 - nouvelle charge de gestion pour l'AWBB
 - utilité de la prime pour le recrutement des arbitres (PC1).
 - quid des membres ayant des fonctions exécutives.
6. **PJ33. Plainte concernant le matériel (bris de panneau, panne d'éclairage).**
Une actualisation de l'article PJ33 semble nécessaire.
7. **Qualification du joueur d'âge. Catégories. (PC89).**
Afin de permettre une meilleure compétition dans les catégories Dames, il est suggéré, à l'instar d'autres fédérations, d'étendre les catégories en jeunes Dames à trois années.
En ce qui concerne la « Réforme des compétitions Jeunes régionaux », la réduction à une année est acceptée pour les garçons mais pour les filles le maintien à deux années est souhaité.
8. **Encodage des amendes par les CP.**
Afin d'éviter des erreurs, le CP souhaite avoir copie des factures des amendes comptabilisées chaque mois aux clubs.
9. **Décisions prises par le CJP.**
Le CP souhaite une transmission avant parution, des décisions prises.
10. **Règlements des Coupes provinciales jeunes.**
Des précisions seront apportées aux règlements des Coupes provinciales jeunes concernant la qualification des joueurs évoluant dans les divisions nationales et/ou régionales.
11. **Divers.**
 - 11.1. **Qualification des arbitres (PC21bis).**
M. Dujardin demande des informations concernant une décision prise (rencontre à rejouer) par le CJP.
 - la décision a été prise en accord avec le procureur régional.
 - aucune sanction n'est prévue.
 - aucune plainte n'avait été déposée.
Le CJP souhaite une adaptation des textes concernant la neutralité de l'arbitre.
 - 11.2. **Club Pégasus Basket-Ball Academy (2709).**

M. Dujardin nous informe concernant ce club qui n'a pas d'équipes inscrites en compétitions AWBB.

11.3. Journées protégées au niveau provincial.

M. Gillard souhaite un alignement des journées protégées provinciales avec les journées protégées régionales.

11.4 Programme des finales des Coupes provinciales.

M. Gillard s'étonne de la programmation (dimanche A-M) de la rencontre seniors messieurs.

11.5. Demande de modifications aux calendriers.

M. De Greef s'informe concernant l'intervention possible du CP pour des modifications aux calendriers demandées par des clubs occupant les mêmes installations.

11.6. Règlements des Coupes provinciales.

M. Lepain suggère l'introduction de références au PJ dans les règlements de Coupes provinciales.

11.7. Accès au site BBw.

Afin de gagner du temps, M. Lepain souhaite un accès direct aux feuilles des rencontres. La demande est refusée pour éviter tout problème d'accès aux documents.

M. Dujardin remercie les participants pour l'esprit constructif qui a animé les débats.

**C. Dujardin, O.Monsieur, E. Loze,
Y. Lamy.**